



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1907/2006/CE, Article 31

HAPIE - 6, rue de l'Épinette 77340 PONTAULT COMBAULT
Tél. 01 64 43 83 34 - Fax 01 64 43 83 42 - E.mail : hapie@hapie.net - Site internet : www.hapie.net

BRILLOSOL

Fiche de Donnée de Sécurité du produit : 41.501

Date de dernière modification : 21/05/2015

1 - Identification de la substance / du mélange de la société / entreprise

1 - Désignation commerciale: BRILLOSOL

2 - Fournisseur: HAPIE

3 - Type d'utilisation (pour plus d'information consulter obligatoirement le mode d'emploi de la fiche technique avant toute utilisation):

CIRE AUTO-LUSTRANTE TRES HAUTE RESISTANCE POLISSABLE

4 - Autres données: - Teneur en matières actives : %

2 - Identification des dangers

1 - Principaux dangers:

2 - Principaux dangers - Eléments étiquetage SGH:

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

P261 - Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P304+P340 - EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Eliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

P102 - Tenir hors de portée des enfants.

3 - Risques spécifiques:

4 - Principaux symptômes:

3 - Composition / informations sur les composants

1 - Nom chimique:

- Mélange : Dispersion aqueuse de cire de polyacrylique.

- N° CAS Composant :

2 - Composants apportant un danger:

3 - Impuretés (présentant un danger):

4 - Autres données:



4 - Premiers secours

Après contact cutané : Laver avec beaucoup d'eau.

Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau tiède et consulter un spécialiste

Ingestion : Ne pas faire vomir, voir médecin.

5 - Mesures de lutte contre l'incendie

1 - Moyens d'extinction:

- Recommandés : Mousse
- Produits extincteurs en poudre.
- Dioxyde de carbone.
- Brouillard d'eau.
- Contre-indiqués : N.C.



2 - Dangers spécifiques:

3 - Méthodes particulières d'intervention:

4 - Protection des intervenants:

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

1 - Précautions individuelles:

2 - Précautions pour la protection de l'environnement: Eviter le déversement à l'égout.

Ne pas laisser le produit déversé s'infiltrer dans le sol ni parvenir dans les eaux d'écoulement.

3 - Méthodes de nettoyage: Ramasser avec un produit absorbant (ex, sable, sciure). Eliminer les restes par rinçage avec de l'eau.

7 - Manipulation et stockage

1 - Manipulation:

- Mesures techniques : Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- Précautions: Conserver à l'écart des aliments y compris ceux pour animaux.
- Conseils d'utilisation : Cf Fiche Technique. Manipuler avec précaution.

2 - Stockage:

- Précautions: Conserver à l'écart des aliments y compris ceux pour animaux.
- Conditions de stockage : Ne pas stocker plus de 6 mois.
- Craint le gel.
- Matières incompatibles : Fer
- Matériaux d'emballage : PVC

8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

1 - Mesure d'ordre Technique: Cette préparation a été classée comme étant non dangereuse.

Néanmoins toutes les précautions qu'exige la manipulation de produits chimiques doivent être prises afin d'éviter tout contact avec la peau, les yeux et les voies respiratoires. En cas de contact avec le produit, l'oeil doit être rincé immédiatement avec de l'eau courante, la peau doit être nettoyée avec de l'eau et du savon.

2 - Paramètre de contrôle:

3 - Equipement de protection individuelle:

- Protection respiratoire :
 - Protection des mains : Gants de protection adaptés.
- Se reporter aux indications du fabricant des gants (perméabilité, délai de rupture) et prendre en considération les conditions particulières liées au poste de travail.
- Protection des yeux : Lunettes assurant une protection complète des yeux.
 - Protection de la peau et du corps autre que les mains :

9 - Propriétés physiques et chimiques

1 - Etat Physiques:

- Forme : Liquide
- Couleur : Laiteuse
- Odeur : Sans

2 - Valeur du pH: 8-9

3 - Température de décomposition: 100°C

4 - Point d'éclair:

5 - Température d'auto-inflammation:

6 - Caractéristiques d'explosivité:

7 - Pression de vapeur:

8 - Densité de vapeur:

9 - Masse volumique: 1,01 Kg/L

10 - Solubilité: Entièrement soluble dans l'eau.

11 - Coefficient de partage n-octanol/eau:

12 - Température de solidification:

10 - Stabilité et réactivité

1 - Stabilité: Stable dans les conditions normales de stockage.

2 - Conditions à éviter: Chaleur.

3 - Matières à éviter: Acides. Bases concentrées

4 - Produits de décomposition dangereux:

11 - Informations toxicologiques

1 - Toxicité aiguë: Pas d'effet toxique dans l'état actuel des connaissances.

Irritation primaire cutanée : Non irritant

Irritation oculaire : Non irritant

Sensibilisation : pas d'effet sensibilisant connu.

2 - Effets locaux:

3 - Sensibilisation:

4 - Toxicité chronique:

5 - Toxicité à long terme:

6 - Effets spécifiques: D'après nos connaissances et les informations disponibles, le produit, utilisé de façon adéquate et en conformité avec les prescriptions, n'a pas d'effets nocifs pour la santé.

Le produit n'ayant pas été testé, les informations sont celles obtenues à partir des propriétés des constituants.

12 - Informations écologiques

1 - Mobilité:

2 - Persistance / dégradabilité:

3 - Bioaccumulation:

4 - Ecotoxicité:

5 - Autres:

Le produit ne contient pas d'halogènes organiques influençant la valeur en AOX.

D'après nos connaissances et les informations disponibles, si le produit est utilisé de façon adéquate et en conformité avec la réglementation, le produit n'a pas d'effets nocifs pour l'environnement.

Aucun test écologique n'a été réalisé sur ce produit. Les données sont fondées sur les propriétés des composants.

13 - Considérations relatives à l'élimination

Ne pas rejeter les résidus à l'égout.

Faire enlever par un organisme agréé et homologué.

Produit : Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec la société d'enlèvement et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

Emballage non nettoyé : Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Le produit et l'emballage ne sont pas rejetablent en milieu naturel, ni dans les égouts.

Faire enlever par une entreprise agréée et habilitée cf liste préfectorale.

Dans tous les cas se plier à la réglementation nationale et locale en vigueur.

14 - Informations relatives au transport

0 - Pictogrammes:

[[DTR5]][picto]

1 - Numéro ONU:

2 - par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF:

- Terre Classe :
- Terre Groupe :
- Terre Tunnel :
- Terre QL :
- Terre Etiquette :

3 - maritime IMDG:

- Mer Classe :
- Mer Label :
- Mer EMS :
- Mer Groupe :
- Mer marine polluant :

4 - aérien ICAO-TI et IATA-DGR:

- Air Classe :
- Air Label :
- Air Groupe :

15 - Informations réglementaires

1 - Réglementations communautaires:

S2 - Conserver hors de la portée des enfants.

2 - Autorisations:

3 - Restrictions:

16 - Autres informations

Téléphone Centre Antipoison : 01.40.05.48.48

Produit réservé à l'industrie.

N.B. : Nos informations sont données de bonne foi, en l'état de nos connaissances actuelles. Nous pouvons apporter des modifications en fonction de nouvelles réglementations ou de connaissances techniques nouvelles.

DLUO (Date limite utilisation optimale) de 24 mois